

Une rémunération collective sauvegardée en 2020 malgré la crise

Les résultats de l'entreprise pour 2020 viennent d'être publiés. Pour la rémunération collective, le montant global reversé aux salariés au titre de l'intéressement et de la participation est en baisse de 8%. Cette baisse est amortie grâce d'une part à la surperformance pour l'atteinte des objectifs liés à l'intéressement, et d'autre part grâce au mode de répartition privilégiant les bas salaires dans les grilles d'affectation.

Malgré la crise sanitaire les salariés ont donc dépassé les objectifs cibles pour obtenir une enveloppe d'intéressement de 196 millions d'euros (191M€ en 2019). Dans le même temps, la réserve de participation s'effondre de plus de 20% à 114 millions d'euros (146 M€ en 2019) eu égard aux impacts des surcoûts engendrés par la crise COVID !

(suite dans documents)



UNE RÉMUNÉRATION COLLECTIVE SAUVEGARDEE EN 2020 MALGRÉ LA CRISE

Prime de Participation, le décennie :

L'accord de participation signé le 23 juin 2013, après deux ans d'intenses négociations, a permis de garantir aux salariés une prime de participation liée à la performance de l'entreprise. Cette prime est calculée sur la base des résultats de l'entreprise et est versée à tous les salariés de l'entreprise.

Les résultats de l'entreprise pour 2020 viennent d'être publiés. Pour la rémunération collective, le montant global reversé aux salariés au titre de l'intéressement et de la participation est en baisse de 8%. Cette baisse est avant tout due à une part à la surperformance pour l'atteinte des objectifs liée à l'intéressement, et d'autre part grâce au mode de répartition privilégiant les bas salaires dans les grilles d'affectation.

Malgré la crise sanitaire les salariés ont donc dépassé les objectifs ciblés pour obtenir une enveloppe d'intéressement de 196 millions d'euros (191 800 en 2019). Dans le même temps, la réserve de participation s'élève de plus de 20% à 114 millions d'euros (148 800 en 2019) eu égard aux impacts des surcoûts engendrés par la crise COVID !

La pugnacité de la CFDT lors de la signature de l'accord en juillet 2013 sur l'intéressement, a permis de compenser en partie la baisse de la prime de participation en préservant globalement les montants versés pour les tranches de GSB jusqu'à 40000€ !

Salaires (brut annuel)*	Au titre des résultats 2020			Rapport 2019
	Intéressement	Participation	Total	
20 000 €	2200 €	850 €	3050 €	3 050 €
30 000 €	2250 €	880 €	3130 €	3 248 €
40 000 €	2500 €	1000 €	3500 €	3 638 €
50 000 €	2600 €	1200 €	3800 €	4 038 €
60 000 €	2800 €	1300 €	4100 €	4 438 €
70 000 €	2900 €	1710 €	4600 €	4 838 €
80 000 €	3100 €	1910 €	5010 €	5 238 €

#InnovationCapital !

(*): pour un salarié à temps plein et sans absence en 2020

Documents

[Une rémunération collective sauvegardée en 2020 malgré la crise](#)